



TRANSPARENCY INTERNATIONAL LUXEMBOURG

The press review

20-30 June 2013

Prepared by Transparency International Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournis à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au secretariat@transparency.lu.

Information importante « hotline anti corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email info@transparency.lu ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

Michel Wolter aigre-doux devant la presse

2013-06-18 08:41:00



«Le CSV et moi-même soutenons le principe de la protection des sources», a assuré Michel Wolter, hier lors d'une brève déclaration. Avant d'affirmer qu'il aimerait pourtant bien savoir «qui a répandu ces rumeurs».

Après avoir exigé de lever la protection des sources des journalistes de la radio 100,7 jeudi à la Chambre, le président du CSV a convoqué la presse, hier, pour s'expliquer. Il nie avoir mis sous pression des journalistes.

*De notre journaliste
Christiane Kler*

Il semblait vouloir rectifier le tir. Après avoir été sous le feu de la critique, depuis jeudi dernier, pour avoir exigé la levée de la protection des sources des journalistes de la radio 100,7, et mis sous pression certains d'entre eux, Michel Wolter, président du CSV, a convoqué spontanément la presse, hier, pour faire une «déclaration personnelle». Le but : s'excuser devant ceux qui auraient mal pris son comportement, jeudi. Mais surtout : renvoyer la faute à d'autres.

Nous libérons la radio 100,7 de la protection des sources, au cas où il s'avérerait qu'un député ou un collaborateur issu de nos rangs leur ait passé le document en question», avait lancé le président du CSV, Michel Wolter, jeudi dernier à la Chambre. Avant de demander aux autres fractions de faire de même. Et de noter : «Si aucun nom de député ou de collaborateur du CSV ne tombe, nous saurons que ce n'était pas nous.»

Depuis ces déclarations, Michel Wolter a dû faire face à de lourdes critiques de la part des associations et syndicats de journalistes luxembourgeois voire de la Fédération européenne des journalistes qui a fait part de sa solidarité. Et sur les réseaux sociaux, la photo du président du CSV apparaît sur des montages, dénonçant le fait qu'il bafoue la liberté de la presse et la protection des sources.

Hier, après avoir convoqué d'urgence la presse du pays, Michel Wolter s'est montré encore plus sûr de lui. Et ce, alors que nos confrères de la radio 100,7 ont, évidemment, tenu bon et préservé leur secret professionnel. «J'en suis sûr. Ce n'était pas un membre du CSV», a-t-il lâché, hier, lors d'une «déclaration personnelle» qui n'aura même pas duré neuf minutes.

«Ce n'était» donc pas un membre du CSV qui avait transmis à la radio le rapport que l'ancien agent André Kemmer avait rédigé sur le procureur général d'État, Robert Biever. Rapport qui a été présenté à la commission d'enquête sur le SREL, vendredi 7 juin, et qui a poussé Robert Biever à expliquer devant la presse, à peine une semaine plus tard, qu'il n'était ni pédophile ni homosexuel. Le concerné avait dit à la même occasion que «plusieurs députés» cherchaient à le «discréditer», et ce «depuis quelques jours».

«Ces gens

sont malades»

Et, en effet, dès mercredi, des journalistes de différents médias avaient contacté Michel Wolter pour le confronter avec d'autres rumeurs qui circulaient. Des rumeurs qui disaient que la fraction du CSV était impliquée dans le dossier qui était censé déstabiliser Robert Biever.

Ainsi, un journaliste de la radio 100,7 a également demandé à Michel Wolter, jeudi, peu avant la séance plénière à la Chambre, si lui-même avait rencontré «lundi, les messieurs Schneider, Kemmer et Mille du service secret, afin de rassembler des éléments pouvant faire sauter Monsieur Biever». En entendant parler de ces rumeurs, Michel Wolter a eu «l'impression de prendre un coup». «Ces gens qui répandent ce genre de rumeurs sont malades!», a-t-il lancé hier, assurant connaître à peine les trois hommes. Le tout pour expliquer sa réaction, jeudi à la Chambre. Son «extrême colère». «Si d'aucuns se sont sentis attaqués, j'en suis vraiment désolé.» Autrement dit : ceux qui ont estimé que Michel Wolter ne soutient pas le travail des journalistes l'ont simplement mal compris. «Le CSV et moi-même soutenons la liberté de la presse! Le CSV et moi-même soutenons la protection des sources! Le CSV et moi-même soutenons le pluralisme et la diversité des médias luxembourgeois!», a-t-il encore clamé, hier.

Dans le même temps, le concerné a limité son intervention à une «déclaration personnelle». «Monsieur Wolter fera comme Monsieur Biever la semaine dernière. Il n'est pas prévu qu'il réponde à des questions par après», a noté Marco Goetz, porte-parole du CSV avant la déclaration.

Et puis, enfin, la radio 100,7 avait déjà révélé, hier à midi, un détail laissant du moins légèrement planer le doute sur les dires du président du CSV : suite aux différents reportages de la radio au sujet de rumeurs de pédophilie visant Robert Biever, «deux responsables du CSV ont demandé si on ne devrait pas publier l'intégralité du rapport» de l'ex-agent André Kemmer portant sur Robert Biever. Le rapport, donc, qui a mis tout le mécanisme en branle. La radio 100,7 a refusé «catégoriquement» de répondre aux exigences des deux députés.

OGBL : «Déraillements verbaux»

Le syndicat Imprimeries, Médias et Culture de l'OGBL a réagi peu après la déclaration de Michel Wolter. Il dénonce le comportement de celui-ci et demande qu'il s'excuse ouvertement auprès de la radio 100,7 et de ses journalistes pour «ses déraillements verbaux».

L'OGBL rappelle que l'ancien président fédéral allemand Christian Wulff a dû démissionner en février 2012 «pour avoir exprimé des menaces semblables vis-à-vis du Bild-Zeitung».

Élections anticipées : un scénario à écrire

2013-06-25 08:39:00



Si les rumeurs sur des élections anticipées se confirment, les communes mais également les partis seraient confrontés à une importante charge de travail. Pendant ce temps, la mobilisation continue.

Même après la fête nationale, les rumeurs d'élections anticipées continuent à circuler dans les sphères politiques du pays. Si le gouvernement tombe avant l'été, tout un dispositif devra se mettre en place.

*De notre journaliste
David Marques*

La Constitution et la loi électorale sont claires. Si le gouvernement perd la confiance de la Chambre, il revient au Grand-Duc de dissoudre le Parlement. De nouvelles élections devraient alors être organisées dans les trois mois. Hier, déi Lénk a appelé à ce que d'éventuelles élections anticipées ne viennent pas poser une «chape de plomb» sur les dysfonctionnements révélés ces derniers mois.

Dans la tourmente depuis plusieurs semaines, l'actuel ministre des Finances, Luc Frieden, n'a une nouvelle fois pas exclu, samedi, de possibles élections anticipées. Dimanche, jour de la fête nationale, quelque 200 personnes ont défilé dans les rues de Luxembourg pour réclamer un scrutin dès la prochaine rentrée (lire notre édition d'hier). S'y ajoutent certains agissements et déclarations en coulisses qui pourraient indiquer qu'une décision est proche.

Le tournant décisif devrait être en juillet le débat à la Chambre sur le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le Service de renseignement de l'État (SREL). On sait désormais que le LSAP ne compte pas épargner le Premier ministre, Jean-Claude Juncker (CSV), dans l'affaire du SREL. Depuis plusieurs semaines, les rumeurs vont bon train et le député Gast Gibéryen (ADR) a déjà fait mention de la date du 10 juillet pour l'annonce

d'élections anticipées. C'est a priori à ce moment que les dysfonctionnements au SREL seront thématés à la Chambre. La dernière séance publique avant les vacances d'été est fixée au lendemain. Jean-Claude Juncker va-t-il tirer la sonnette d'alarme afin de repartir du bon pied après un scrutin avancé au mois d'octobre?

Seule certitude : la condition indispensable à des élections anticipées est la dissolution de la Chambre par le Grand-Duc Henri. Le chef de l'État devra également accepter ou non la démission du gouvernement. La Constitution prévoit qu'en cas de dissolution de la Chambre, de nouvelles élections doivent avoir lieu dans les trois mois. Supposons que la date du 10 juillet se confirme, les élections législatives devraient alors se tenir le 6 ou le 12 octobre.

Des délais

à raccourcir?

Une campagne électorale très courte s'annoncerait dans ce cas, surtout que le pays a tendance à se dépeupler fortement pendant les mois de juillet et août. Mais même pendant les vacances d'été, les procédures administratives devront être respectées. Les communes devraient ainsi arrêter encore avant le 15 juillet les listes électorales provisoires (en principe 86 jours avant le scrutin).

Du côté des partis, les listes de candidats devraient être déposées au moins 60 jours avant la date du scrutin. Dans l'hypothèse d'un scrutin fixé en octobre, cette date limite se situerait aux alentours du 10 août.

Tout cela inquiète déi Lénk, même si le parti de gauche est favorable à des élections anticipées. Hier, dans une lettre envoyée au président de la Chambre, le député honoraire André Hoffmann et le député Serge Urbany soulignent que de nouvelles élections doivent servir «à clarifier les éléments de la crise au lieu de les occulter». Dans ce contexte, la Chambre devrait avoir la possibilité de se prononcer clairement sur les responsabilités politiques dans l'affaire du SREL (lire également ci-dessous). Déi Lénk redoute que l'élan pris par le Parlement soit «annihilé» par des élections anticipées et que la «chape de plomb» soit à nouveau posée sur les dysfonctionnements révélés ces derniers mois.

Si le parti d'opposition plaide pour ne pas précipiter les choses, il propose également d'adapter les procédures. André Hoffmann et Serge Urbany demandent ainsi que le projet portant modification de la loi électorale «soit amendé et voté encore en juillet de façon à prévoir un raccourcissement du délai pour déposer les listes à un mois avant l'échéance électorale».

Tout un scénario reste donc à écrire. Les jours à venir devraient permettre d'y voir plus clair.

Les citoyens espionnés par le SREL exigent la "transparence absolue"

Fichés par le Service de renseignement de l'Etat luxembourgeois (SREL), ils revendiquent aujourd'hui l'accès des milliers de victimes à leur dossier secret, un listing de toutes les organisations espionnées et surtout que toutes les archives soient d'urgence sécurisées, puis analysées par des historiens.



Parlant pour l'heure au nom d'une trentaine de personnes fichées, Abbes Jacoby, Justin Turpel, Danny Gaasch et Robert Soisson, veulent faire vivre une plateforme pour la voix et les droits des personnes espionnées par le SREL.

(Photo: Marc Wilwert)

Espionnés au Luxembourg, parfois pendant plusieurs décennies, par des agents du [Service de renseignement de l'Etat luxembourgeois \(SREL\) dont le fonctionnement est disséqué depuis fin 2012 par une Commission d'enquête parlementaire](#), "il est important que les personnes concernées ne soient pas oubliées. Le volet des anciens espionnages risque de revenir sur la table... et nous voulons réagir!" a lancé jeudi à la presse, Abbes Jacoby.

Le secrétaire général du groupe parlementaire des Verts et trois autres personnes fichées durant des années (Danny Gaasch, Robert Soisson et Justin Turpel) ont -comme des centaines de Luxembourgeois ces derniers mois- réclamé le fichier les concernant et fait des constats accablants.



Les "fichés du SREL" ont donné une conférence de presse jeudi matin au Casino syndical à Bonnevoie (photo) et ont "déjà été contacté par d'autres personnes" que les 30 venues à la première réunion organisée mardi soir au même endroit.

Photo: Marc Wilwert

A commencer par "l'archi-vidé des motivations pour espionner les gens" qui sautent aux yeux des personnes fichées, dont une trentaine s'est retrouvée mardi soir au Casino syndical. Ils ont partagé leurs constats, mais aussi leur "colère", suite à la lecture de leur propre fichier secret.

ils y ont découvert, en vrac: des observations sur des manifestations publiques, des photos, des contenus de lettres, des réservations de vols, des listes de personnes qui ont participé à des réunions de formation, le nom de leurs époux, de leurs enfants, leur affiliation syndicale, etc.

"Ce qui est surprenant, c'est de voir à quel point le contenu des dossiers est léger!", s'étonne encore Justin Turpel. De sorte que les "fichés du SREL" sont clairement persuadés qu'"il existe d'autres archives (sur eux), pas forcément au Service de renseignement mais entre les mains de la Police, de l'Armée ou du ministère d'Etat". Sur les 50 rapports d'observation et de filature dont il a fait l'objet, le conseiller communal Déi Lénk de Luxembourg n'en a reçu qu'un seul à ce jour.



Justin Turpel: "Les affirmations de MM. Juncker et Heck quant au fait que les organisations politiques n'ont pas fait l'objet d'observations sont fausses!"

Photo: Marc Wilwert **"Le secret bancaire n'a pas été respecté"**

Autres constats, et pas des moindres, "le secret bancaire n'a pas été respecté", glisse Justin Turpel. Nombre de données bancaires apparaissent dans les fichiers personnels.

Il apparaît aussi clairement que des élèves et des étudiants de moins de 21 ans (donc mineurs à l'époque, ndlr) ont été espionnés et fichés par le SREL.

"L'affirmation du Premier ministre, Jean-Claude Juncker, que le SREL aurait arrêté ses activités au début des années 1990 est fausse. Nous avons la preuve que des dossiers ont été actualisés au moins jusqu'en 1996", assure Abbes Jacoby.

A ses yeux, il est tout aussi "clair qu'il y a eu un espionnage systématique de toutes les personnes critiques" et non uniquement des personnes en lien avec les pays de l'Est, Cuba ou le Nicaragua.

Les quatre revendications des "fichés du SREL"

Le groupe des "fichés du SREL" a précisément formulé **quatre revendications urgentes** à l'intention de la Commission d'enquête parlementaire portant sur le SREL dont [le rapport final doit être bouclé dans quelques jours, le 4 juillet](#).

- Il revendique de toute urgence que tous les fichiers et dossiers soient mis en sécurité pour éviter leur destruction. Leur gérance doit être retirée impérativement au SREL et être attribuée à une autorité indépendante.
- Une "transparence absolue" de sorte que les milliers de personnes fichées aient accès à leur dossier secret. L'autorité indépendante devra contacter et informer les personnes espionnées sur l'existence de leur dossier. Une loi doit leur assurer un accès au dossier.
- Un listing de toutes les organisations espionnées qui devra être rendu public et accessible à tous.
- Enfin, la création d'une commission historique qui puisse analyser les archives sous l'angle politique, historique et juridique. Elle doit être composée d'historiens, de défenseurs des droits de l'homme et de citoyens fichés.

Maurice Fick

LE JEUDI

Juncker et son équipe au bord de la rupture

Le marasme du Srel entraîne le gouvernement vers la démission. Les écuries du Srel sont lavées à grande eau et certains risquent de s'y noyer.

La première conséquence, qui ne saute pas directement aux yeux, est un affaiblissement de l'actuel Service de renseignement. Pour son directeur, Patrick Heck, les temps sont durs. Les révélations des derniers mois portent préjudice au Service de renseignement, dit-il en substance. Perte de confiance envers le Srel, insécurité pour les opérations, pertes de précieuses sources mais aussi une qualité moindre des informations distillées par les services étrangers, «moins détaillées», précise encore Patrick Heck.

A qui la faute?

Aux brebis galeuses – Marco Mille, Frank Schneider, André Kemmer, Roger Mandé – «évincées» en 2008? Ou plutôt à leur chef, le Premier ministre Jean-Claude Juncker, chapeautant le Srel depuis 1995?

Lequel se dit «responsable, mais pas coupable!» Ce qui, dans les démocraties qui se respectent, conduit généralement les dits responsables à la démission. Et c'est bien le sort qui se dessine pour Jean-Claude Juncker, tant il apparaît «responsable» d'un service frappé d'une longue série de dysfonctionnements et d'irrégularités.

L'affaire n'est pas entendue. Mais les conclusions préliminaires, certes non définitives, établies par le rapporteur de la commission d'enquête parlementaire, François Bausch, sont sans appel, avec en guise de peau de banane: «La responsabilité politique du Premier ministre est incontestable.»

«Aucune emprise sur son service»

Même si la commission compte apporter quelques retouches au premier texte, elle ne pourra pas caviarder la longue charge à l'encontre d'un Premier ministre qui semble ne s'être guère soucié d'une administration déviante dont il avait la charge.

Une responsabilité toute politique qui, selon le rapport, «comporte donc l'obligation de répondre de ses actes et de ses omissions et d'en supporter toutes les conséquences».

Et la liste de ces «actes» et «omissions» est très longue. De l'espionnage politique avant sa prise de fonction au ministère d'Etat, il n'a pipé mot. Du «nombre hallucinant» d'opérations à la limite de la légalité, voire largement au-delà, il n'a tiré aucune conclusion.

Plus grave encore, «le Premier ministre avait connaissance de plusieurs délits pénaux qu'il a omis de communiquer au parquet comme l'exige la loi». Et face aux agents qui ont fauté, il n'a pas entamé de mesures disciplinaires.

Ces agents semblaient voguer dans un flou artistique absolu. Patrick Heck dit aujourd'hui avec pudeur qu'avant son arrivée, il n'y avait pas de «sensibilisation» sur le droit. «Ils n'étaient pas conscients de la règle».

Le reste de l'article est protégé, utilisez Cleeng pour le voir.

Regional/International

Central Europe: Corruption dies hard

20 June 2013

[De Volkskrant](#) Amsterdam



Lichuan

Nearly 10 years after its accession to the EU, some questionable practices persist in several countries of the former communist bloc. If pressure from Brussels is not working, change must come from the states themselves, says a Warsaw-based correspondent.

[Jan Hunin](#)

Petr Nečas, the Czech prime minister, finally stepped down. On Monday afternoon, five days after his country was hit by the biggest [corruption scandal](#) in its recent history, he resigned.

Nečas clearly would have liked things to turn out differently. In the past few days he made it clear he had done nothing wrong and that he would remain no matter what.

Nevertheless, he may count himself lucky. A few weeks ago one of his former colleagues, former Slovenian Prime Minister [Janez Janša](#), was sent to prison for two years by a court in Ljubljana. He was convicted of accepting bribes for the purchase of Finnish armoured vehicles. His case shares some striking similarities with the Czech corruption scandal. That case too involved kick-backs on military equipment.

Things are no better further afield. In Croatia, which will become a member of the European Union in two weeks, former Prime Minister [Ivo Sanader](#) is in jail awaiting the outcome of his trial. He is looking at more than 10 years in prison.

Good news and bad

The problems facing these former prime ministers are both good and bad news. Good news, because almost 10 years after the European Union started to expand to the east, some inroads are finally being made in the battle against corruption. Unfortunately the Czech Republic, Slovenia and Croatia are not exceptions.

In other former eastern bloc countries the judiciary is slowly but surely taking action against organised crime. Even in countries with an extremely poor reputation, like [Romania](#) and [Bulgaria](#), things are happening which a few years ago would have been considered impossible. No fewer than three ministers have been charged in the last few months.

The bad news is that their problems show that old habits die very, very hard. Although the new member states have adapted their legislation to Brussels' requirements, actual implementation often turns out to be another story. It is a legacy of communism, when corruption was a natural part of social life.

The consequences of this can be seen to this day. Not a day goes by in the new member states of the European Union when some scandal or another does not make the front page, even in countries which lead the way in fighting corruption, like Poland.

Brussels' intervention

Insofar as European money is involved, Brussels can intervene. At the end of last year the European Commission [blocked](#) more than €800m in subsidies after discovering corruption relating to the construction of a Polish motorway. Other former East bloc countries have already been rapped on their knuckles for fiddling with public tenders. But these are and remain exceptions. Because corruption is generally difficult to prove, Brussels is virtually powerless in the face of thriving corruption.

There is no alternative. Of the countries which in the past decade became members of the European Union, only Romania and Bulgaria are still under (limited) [supervision](#) of the European Commission. But it has proven difficult to put pressure on even them. No use was ever made of the possibility to impose sanctions. The only "big stick" available is blocking their accession to [Schengen](#), but no miracles can be expected from this either.

It is this lack of power which caused four rich member states, including the Netherlands, to present proposals to freeze the European funds for countries which do not abide by the rules. It sounds good, but due to the discord within the European Union the proposals do not stand a chance.

The clean out will thus have to come from the bottom up, slowly but surely, step by step. Whoever thinks it can go faster only has to look at Bulgaria, a country where 98 per cent of the public tenders are won by 2 per cent of the companies.

Street protests against widespread corruption led to the [collapse](#) of the government earlier this year. In the meantime the Bulgarians can start from the beginning. One of the first decisions of the new government was the [appointment](#) of a corrupt media tycoon as head of the secret service. Prime Minister Plamen Oresjarski had no objections.

Translated from the Dutch by **Kelly Boom**

LE JEUDI

Mardi 25 Juin 2013

Belgique: les évadés fiscaux veulent régulariser leur situation



Plus de 4.500 évadés fiscaux belges ont introduit depuis le début de l'année une demande de régularisation de leur situation, alors que les amendes seront bientôt alourdies en Belgique et que se profile la fin du secret bancaire dans des pays comme le Luxembourg.

Entre le 1er janvier et le 17 juin, 4.507 demandes de régularisation ont été introduites auprès du Services des décisions anticipées en matière fiscale, selon des chiffres disponibles jeudi auprès du ministère des Finances.

Parmi ces dossiers, 961 avaient déjà été traités par l'administration fiscale au 31 mai, représentant 221 millions d'euros non-déclarés jusque-là au fisc belge. Après le paiement de l'impôt dû et d'une amende, ces 961 dossiers ont rapporté près de 66 millions d'euros aux caisses de l'Etat, selon la même source.

Depuis 2006, plus de 2,15 milliards d'euros ont été régularisés en Belgique, ce qui a renfloué l'Etat de plus de 600 millions d'euros, toujours selon les chiffres du ministère des Finances.

Le rythme de l'introduction des demandes de régularisation, déjà plus élevé que les années précédentes, s'est encore accéléré ces dernières semaines, pour atteindre un « pic » de 205 nouveaux dossiers le 13 juin. Tous les dossiers ne pourront sans doute pas être traités cette année, selon la presse belge.

D'autant plus qu'à ce train, quelque 3.000 demandes supplémentaires pourraient être introduites d'ici au 15 juillet, date prévue à ce stade pour un renforcement des amendes, selon un projet de loi actuellement en discussion au Parlement belge.

Les épargnants indécis ont également été poussés à la repentance par l'annonce en avril que le Luxembourg, dont le secret bancaire a depuis longtemps séduit les Belges, allait appliquer l'échange automatique d'informations à partir du 1er janvier 2015 sur certaines données bancaires, ont expliqué des avocats fiscalistes submergés.

Ils relèvent aussi l'influence de la mobilisation internationale actuelle contre l'évasion fiscale, renforcée après les révélations de l'Offshore Leaks et encore réaffirmée lors du dernier G8 en Irlande du Nord.

En France, près de 5.000 évadés fiscaux français se sont également rapprochés du ministère des Finances au cours des derniers mois dans le but de régulariser leur situation, selon le journal Le Parisien.

afp

LE LUXEMBOURG CONCERNÉ

24 juin 2013 19:52; Act: 24.06.2013 19:58

Escroquerie à la Madoff dans plusieurs pays

Sept personnes ont été mises en examen en France dans le cadre d'une grosse arnaque concernant des centaines de victimes. Dix pays européens sont concernés, dont le Luxembourg.



L'affaire est comparée à celle de Bernard Madoff, condamné en 2009 à 150 ans de prison pour l'escroquerie de 20 milliards de dollars. (photo: AFP)

«L'affaire est encore en cours et l'ensemble des éléments ne sont pas encore connus», a insisté le procureur Thierry Pocquet du Haut-Juré lors d'une conférence de presse. Des interpellations et des perquisitions ont été menées simultanément le 17 juin dans dix pays européens visant «21 objectifs», «tous remplis», «14 en France et sept à l'étranger», pour «escroquerie en bande organisée et blanchiment aggravé», a expliqué le magistrat.

Les pays dans lesquels les opérations ont été menées sont le Luxembourg, l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie, Malte, la Suisse, Chypre, les Seychelles et le Portugal (archipel des Açores). «Sur les 14 objectifs en France, sept ont été mis en examen» parmi lesquels quatre ont été incarcérés, dont la tête du réseau, les trois autres étant laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

150 ans de prison

Au plan français, environ 400 victimes ont été identifiées pour «au moins 20 millions d'euros» mais il en reste quelques centaines d'autres à identifier. L'escroquerie s'est également développée en Allemagne, a indiqué le magistrat. «Il s'agit d'une escroquerie de très grande ampleur, sur un mode assez classique. Les démarcheurs faisaient miroiter des rendements mirifiques», allant jusqu'à 30% par an, a précisé le procureur, ajoutant que l'essentiel des sommes allait sur des comptes aux Seychelles.

À l'instar du système mis en place par l'Américain Bernard Madoff, condamné en 2009 à 150 ans de prison pour l'escroquerie de 20 milliards de dollars, «ceux qui réclamaient leurs intérêts étaient satisfaits par l'argent prélevé sur de nouvelles victimes», a expliqué le procureur. Cette affaire est l'occasion d'une «mobilisation et d'une coopération remarquables au plan européen», grâce en particulier à Eurojust, agence judiciaire européenne basée à La Haye, où un centre de coordination a été mis en œuvre pour cette affaire. «Le dossier commence», a insisté l'un des enquêteurs.

(L'essentiel Online/AFP)



French lawmakers gut Hollande's transparency bill

PARIS, Tue Jun 25, 2013 3:28pm EDT

(Reuters) - French lawmakers on Tuesday diluted plans to make politicians declare their wealth and backed harsh penalties for journalists who publish the information, in an embarrassing setback for President Francois Hollande's transparency drive.

Hollande's government, reeling from the resignation of a budget minister over a secret Swiss bank account, drafted a bill in April to force politicians to declare their assets, income and potential conflicts of interest to an independent authority.

But worried about their privacy, lower house lawmakers, including from Hollande's own Socialist Party, voted in favour of an amended version of the bill that would only provide the information to people who specifically requested it and would ban publication of the details.

In a move likely to make reporters think twice about using the declarations for stories, any breach of the ban would be subject to a jail sentence of one year and could lead to a fine of 45,000 euros (\$58,800).

The original legislation was aimed at making the French political system one of the most transparent among Western countries and restoring voter confidence after the scandal over Jerome Cahuzac's undeclared Swiss account.

The bill is part of a package of legislation that aims to clamp down on fraud and corruption, notably by stepping up the powers of tax inspectors and customs agents.

The legislation also beefs up penalties for serious fraud and grants legal protection for whistleblowers on economic and financial crimes. Previously only those exposing organised crime had enjoyed such protection.

Under the legislation, any countries that refuse to share tax information automatically with [France](#) will be put on a blacklist of uncooperative tax havens from 2016.

The package will be reviewed by the upper house, the Senate, next month before returning to the lower house for a final vote. (\$1 = 0.7649 euros) (Reporting by Emile Picy; Writing by Leigh Thomas, Editing by Gareth Jones)